

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 5

Vorwort: Éditorial
Autor: Fournier, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

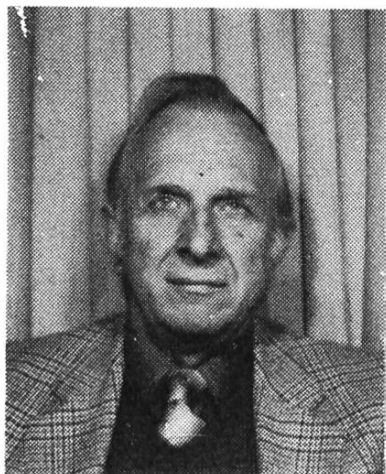
Editorial

Le nouveau Comité central de la Société romande d'apiculture vient de se mettre en place.

Cher Ambroise, toi qui n'as pas eu l'occasion de suivre les délibérations de l'Assemblée des délégués du 20 mars dernier, au Restaurant du Rond-Point à Lausanne, prends note que :

- M. Adrien Paroz *conserve son titre et sa fonction.*
- M. Philippe Laperrousaz *assumera dorénavant le travail de secrétariat et il rédigera chaque mois la rubrique «Echos de partout».*
- *Notre ami Georges Fragnière, très conservateur, garde et protège ses biens et les nôtres.*
- *Le «Contrôle du miel» et le service des «Pesées et stations d'observations» seront traités à l'avenir par notre collègue lausannois Marc Léchaire.*
- M. Jean-Pierre Freléchoux *a tenu à poursuivre son action bienfaisante dans son dicastère «Concours des ruchers et préposé aux vétérans».*
- *La Commission «Elevage» restera le fief de M. Rodolphe Biselx. Il devra assurer cette responsabilité jusqu'à la mise en place du règlement nécessaire à ce dicastère, règlement qui a avorté en 1980.*
- *A M. Paul Girod, nouveau venu au sein du Comité central, est attribué le dicastère «Assurances-Vols et déprédations».*
- *Au benjamin Antoine Rosselet échoient les «Conseils aux débutants».*
- *Quant à ton serviteur, Ambroise mon lecteur, il a dit à ses collègues : «J'y suis, j'y reste.» Il conserve la rédaction du «Journal suisse d'Apiculture», ne serait-ce que pour savourer le plaisir de reproduire dans le numéro de mars 1983 les prochains «Vœux des sections».*

Au revoir, chers collègues



Georges Huguenin. Tu nous as quittés non parce que tu en avais «plein le dos» de l'ambiance qui règne au sein de notre Comité central, mais malheureusement à cause des graves séquelles du violent accident de la circulation dont tu as été victime en mai 1981. Depuis une année déjà, cher Georges, tu souffres physiquement et, plus encore, tu languis moralement.

Entré au Comité central de la SAR en 1974, tu as assumé pendant huit ans les tâches souvent ingrates qui te furent assignées. Dommage que tu n'aies pas pu poursuivre ta

mission pendant quelques années encore! Dommage que le malheur se soit chargé de changer le cours de ton chemin au sein de la Société romande d'apiculture.

Tes collègues du Comité central et les apiculteurs de Romandie formulent pour toi les vœux les plus sincères pour un rétablissement le plus complet possible. Nous t'assurons de notre grande sympathie, pour toi personnellement, pour ta courageuse épouse et pour la brave fille que vous avez le grand mérite de chérir si tendrement.



Théo Muller, vice-président, secrétaire et responsable des «Echos de partout».

En feuilletant les anciens journaux de notre Société romande d'apiculture, je constate que depuis bientôt quarante ans ton nom apparaît régulièrement en cours d'année. Tes interventions, toujours objectives, toujours pertinentes, percutantes parfois, firent que tes amis de la section de La Béroche et ceux de tes collègues de la Fédération neuchâteloise d'apiculture investirent en toi toute leur confiance en te désignant pour les représenter et défendre leurs intérêts auprès du Comité central de la Société romande d'apiculture.

Après tant d'années de travail et de dévouement pour la cause qui nous est chère, je peux savourer le plaisir d'écrire que ce n'est pas en vain que les Neuchâtelois t'ont envoyé à Lausanne, que ce n'est pas en vain que le Comité central te désigna comme vice-président, secrétaire et membre de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture.

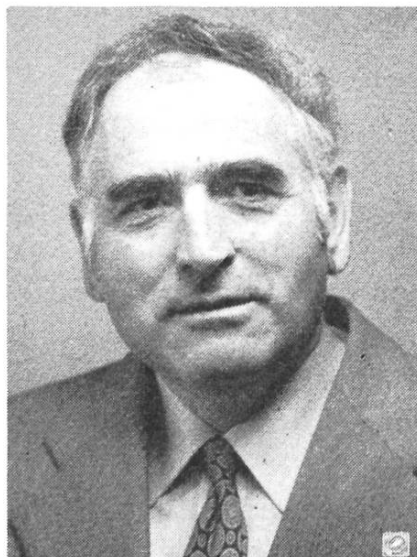
Nous te sommes grandement reconnaissants, cher Théo, parce que nous avons pu mesurer avec quelle compétence et quelle autorité tu as traduit, adapté des articles parus dans de nombreuses revues apicoles du monde pour rédiger les «Echos de partout» qui, depuis quelques années, sont un fleuron de notre «Journal suisse d'Apiculture».

Douze ans durant, tu as été pour nous, membres du Comité central de la SAR, non seulement un collègue agréable, un interprète compétent, un homme de bon conseil, mais bien plus: en toi, nous avons tous eu le bonheur de rencontrer un aîné plein de leçons, d'exemples et de droiture, un ami sincère.

Je n'allongerai pas pour ne pas risquer de blesser ta modestie, mais permets-moi quand même d'écrire que nous te disons un grand merci pour toute ta compréhension et ta franche collaboration.

*Notre amitié et notre reconnaissance vont aussi à ton épouse attentionnée.
Pour tous deux et pour tous les vôtres: Ad multos annos.*

Je n'ai pas l'avantage de vous connaître, MM. Girod et Rosselet! C'est peut-être mieux ainsi. Cela me dispense d'allonger mon éditorial et m'évite d'écrire des choses qui risqueraient d'être mal interprétées ou s'avéreraient inexactes. Je risquerais aussi d'omettre de relever certaines de vos qualités essentielles qui feront de vous de futures personnalités attachantes dont on parlera longtemps encore à la Société romande d'apiculture.



Paul Girod, tu es né en 1931, marié, tu es père de trois enfants.

Tu as la chance de fonctionner comme garde-chasse dans le Jura bernois. Tu vis journallement au contact de la nature et nul doute que tu pourras apporter, au sein de notre Comité central SAR, ces bouffées d'air frais qui vivifient les esprits et réajustent les idées!



Antoine Rosselet, tu es, toi, le benjamin de notre nouvelle équipe puisque tu es né il y a trente-quatre ans seulement.

Comme une balle de ping-pong, tu fus propulsé jusque sur le piédestal de notre Société romande d'apiculture. Le rythme de la vie, tu dois le connaître, et l'apprentissage de la volonté, tu l'as certainement fait puisque, comme ton camarade Paul Girod, tu es marié et père de trois enfants.

Je sais que, sur le plan professionnel, tu t'occupes du contrôle de la qualité des montres qui font la renommée de notre industrie horlogère suisse.

Au Comité de la SAR, tu apporteras la fougue de ta jeunesse et la précision de ta profession.

Sion, avril 1982.

A. Fournier